



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1837

Attribution de subventions de fonctionnement à 28 structures dans le domaine du patrimoine, cinéma, des écritures et des arts visuels, sur le Fonds d'Intervention Culturel – FIC et Casino pour un montant global de 169 500 euros - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1837 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 28 STRUCTURES DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE, CINEMA, DES ECRITURES ET DES ARTS VISUELS, SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL – FIC ET CASINO POUR UN MONTANT GLOBAL DE 169 500 EUROS - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- Soutien à la création artistique et culturelle ;
- Inspiration et émancipation par des parcours d'éducation artistique et culturelle et le développement des pratiques artistiques amateurs ;
- Echanges et coopérations à Lyon, en France, en Europe et dans le monde.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires sont conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021, poursuivi en 2022, est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création.

A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse, dès 2021, afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Les subventions proposées pour l'année 2022 poursuivent cette dynamique.

Les subventions de fonctionnement sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques :

- Pour les lieux :
 - o part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ;
 - o ligne artistique claire ;
 - o définition précise des modalités d'accueil des artistes ;
 - o capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire.
- Pour les équipes artistiques :

- visibilité du travail artistique à Lyon ;
- création régulière de nouvelles œuvres ;
- capacité à collaborer avec des acteurs culturels du territoire (diffusion, coproduction, partages de lieux, d'équipements...);
- émergence des formes et des équipes ;
- diffusion nationale voire internationale pour les équipes confirmées.

Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

CINEMA

ECRANS MIXTES – 7 rue Passet Lyon 7^e.

L'association Ecrans Mixtes, créée en 2016, organise chaque année à Lyon et en métropole, le festival du même nom, ayant pour objet la lutte contre les discriminations de genre et de sexualité ; elle est particulièrement attentive à déconstruire les représentations stéréotypées ou négatives que subissent les personnes LGBTQI (Lesbienne, Gay, Bisexuelle, Trans, Queer et Intersexe) et les femmes.

Elle propose également tout au long de l'année des événements en fonction de l'actualité cinématographique, notamment des séances pour le public scolaire.

Le festival est, de par sa fréquentation, le deuxième de ce type en France et également, le second festival de cinéma de la métropole (après le Festival Lumière).

L'événement présente dans vingt-cinq lieux, une soixantaine de films et manifestations : courts métrages, longs métrages documentaires ou de fiction, conférences, master class, expositions, concerts et soirées pendant toute la durée du festival.

La 12^e édition du festival s'est déroulée du 2 au 10 mars et a proposé 70 séances et événements, dont la création du *Grand Prix Écrans Mixtes -Mastercard* (compétition de longs-métrages) avec une dotation de 10 000 € dont 5 000 € d'aide à la distribution en France.

Le jury était présidé par Catherine Corsini, réalisatrice.

La sélection a favorisé les artistes empêché-es et les œuvres issues de pays rarement mis en lumière et ne disposant pas de distribution en France. Le Grand prix a été remis à *Ultraviolette et le gang des cracheuses de sang* de Robin Hunzinger. L'événement a rassemblé 10 200 festivaliers.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 160 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 17 000 €
Ville de Lyon Mission Egalité : 8 000 €

Etat : 30 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Métropole : 25 000 €
Recettes propres : 34 300 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association

Ecrans Mixtes.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 6 000 €
+ 6 000 € par anticipation pour l'édition 2022

LES INATTENDUS – c/o Locaux Motiv 10 bis, rue Jangot Lyon 7^e.

Fondée en 1995, l'association les Inattendus est un espace de pratique et de diffusion audiovisuelle.

Elle travaille et interroge les liens qui se tissent au sein de la ville entre les réalités sociales et culturelles qui la fondent et leurs représentations visuelles et sonores.

Elle développe ce questionnement au sein d'ateliers de création, espaces d'expérimentation cinématographique ou d'initiation audiovisuelle et à travers des actions de diffusion et de rencontre.

Elle organise un festival en biennale consacré aux films hors normes, *les Inattendus*, dont l'objectif est d'accompagner la diffusion d'un cinéma engagé auprès d'un public large et hétérogène.

L'association programme, durant l'année, des projections de documentaires, films et performances expérimentales (en collaboration avec Chromatique, le Périscope, la MJC Jean Macé, la bibliothèque municipale Hannah Arendt de Gerland...).

Ces différentes actions visent un public mixte, en partenariat avec des institutions ou associations culturelles, des associations d'habitants, des écoles, des collèges, de la région, la métropole et la ville.

La 13^e édition du festival *Les Inattendus*, en cours de préparation, se déroulera du 27 septembre au 2 octobre au Périscope.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 114 166 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 19 000 €
Etat : 10 400 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 16 000 €
Recettes propres : 44 185 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'association Les Inattendus.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 8 000 €

LYF - 1 C avenue des Frères Lumières Lyon 8^e.

Fondée par des lycéen·ne·s et étudiant·e·s lyonnais·es en 2016, l'association LYF porte le *Festival du Film Jeune de Lyon*, événement international du court-métrage dédié à la jeune création et à l'émergence.

L'association se veut une plateforme d'échanges entre émergent.es et professionnel.les autour de la filière Image, sur Lyon et sa région.

Elle propose aux lycéen·ne·s et étudiant·e·s une série d'événements et rencontres, tout au long de l'année (la Fête du Court-Métrage, la Nuit du Droit, le Festival de Clermont-Ferrand ...), afin de valoriser la filière universitaire cinéma.

Le *Festival du Film Jeune de Lyon* est soutenu par l'Université Jean Moulin Lyon 3 depuis 2017 et par le Comoedia depuis sa création.

LYF est co-organisateur de la *Fête du Court-Métrage*, depuis 2017, aux côtés de Hat-Cap Productions.

L'association a également noué des liens avec Entre les Mailles, réseau d'associations lyonnaises dédiées au cinéma, la salle Aquarium de la Croix-Rousse, les associations Ecrans Mixtes et On Vous Ment (festival documenteur), ainsi que le Pôle Pixel.

La 7^{ème} édition du *Festival du Film Jeune de Lyon* se déroulera en novembre 2022, en lien direct avec le territoire et d'autres festivals (*festival du film court* de Villeurbanne, festival *Ecrans mixtes...*).

Le Budget prévisionnel 2022 est de 72 941 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Etat : 15 000 €
Métropole : 3 000 €
Etablissements publics : 31 000 €
Recettes propres : 4 800 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association LYF.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 1 500 €

LANGUE PENDUE - 5 rue Sainte Catherine Lyon 1^{er}.

L'association Langue Pendue a été créée en 2015 avec comme premier objectif l'organisation et la création d'un festival de faux documentaires.

Dédié au genre cinématographique du « documenteur », le festival *On Vous Ment* se veut un espace de réflexion sur l'impact des images et leurs manipulations en montrant des œuvres de fiction empruntant les codes du film documentaire afin de dévoiler une lecture critique et/ou parodique du réel.

La 7^e édition du festival *On vous Ment* a eu lieu du 4 au 8 mai 2022, dans cinq cinémas : l'Aquarium Ciné Café, le Comoedia, le Lumière Terreaux, le Lumière Bellecour à Lyon

et le Zola à Villeurbanne ; l'événement a proposé une vingtaine de longs et courts métrages en compétition (à un jury de comédien-nes et réalisateurs-trices professionnelles).

L'association intégrera le dispositif *Lycéens et Apprentis au Cinéma* à la rentrée scolaire 2022, pour proposer une activité d'éducation à l'image destinée aux publics scolaires ; il s'agira, à partir de la projection d'un documenteur, d'amener les élèves à questionner puis déconstruire les mécanismes de l'image afin de comprendre comment elle peut être utilisée et manipulée.

Le budget prévisionnel 2022 de l'association est de 59 850 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 3 000 €
Métropole : 800 €
Recettes propres (ventes, prestations de services) : 1 150 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association
Langue Pendue pour l'organisation du festival *On Vous Ment*.**
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 2 000 €

PLEIN CHAMP (Cinéma Comoedia) - 13 avenue Berthelot 7^e.

Depuis sa réouverture fin 2006, le Comoedia se distingue par ses choix de programmation et ses animations : des films d'auteur en version originale sous-titrée, des films documentaires, des reprises, des festivals, des soirées-débats, des rencontres avec les réalisateurs et une programmation spécifique pour le jeune public.

En octobre 2017, trois nouvelles salles portent la capacité du lieu à 9 écrans et 1200 fauteuils.

Le lieu a rapidement trouvé sa place dans Lyon avec environ 400 000 spectateurs chaque année.

Premier cinéma d'Art et Essai de France autant en nombre d'entrées que de salles, le Comoedia s'est vu attribuer les trois labels : Jeune Public, Recherche et Découverte, Patrimoine/Répertoire.

Il est présent lors de tous les événements lyonnais importants : Le Festival Lumière, les Biennales, les Festivals Ecrans Mixtes et Hallucinations Collectives, Les Nuits de Fourvière, Quais du Polar, les Nuits Sonores et propose des ponts avec des lieux de Lyon et Métropole : le T.N.P., l'Opéra de Lyon, les théâtres des Célestins et de la Croix Rousse, le musée des Confluences, L'Université Populaire, la Prison de Corbas, le CHRD ...

Tout au long de l'année sont également proposés : des expositions, des *Ciné-Papothé* pour les seniors, des *Ciné brunchs* le dimanche matin avec un film surprise en avant-première, des *Ciné mathématiques* avec la Maison des Mathématiques et de l'Informatique, des programmes de courts métrages...

Au titre de tous les engagements du Comoedia avec les acteurs locaux, la Ville de Lyon souhaite pour la première fois soutenir ce cinéma.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 2 545 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 100 000 €
Etat- CNC : 108 000 €
Fonds Européen : 20000 €
Recettes propres : 2 317 500 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à PLEIN
CHAMP.**

Pour information, pas de demande de subvention de fonctionnement en 2021

TILLANDSIA - 169 grande rue de la Guillotière 7°.

Créée en 2011, l'association Tillandsia réunit des professionnels et des amateurs du cinéma, de l'audiovisuel et de l'anthropologie ; elle a pour objet la réalisation de films documentaires, d'ateliers d'éducation à l'image, la création de projets audiovisuels participatifs et la promotion du cinéma documentaire.

Elle articule les pratiques de cinéma, travaux de recherche et transmissions de savoirs et utilise l'image filmée afin de participer à une meilleure connaissance du monde et des enjeux de société, mais aussi comme outil de partage, de formation et de transformation.

Les ateliers de création audiovisuelle proposés en milieu scolaire et auprès des structures socio-culturelles permettent aux jeunes de découvrir les métiers du cinéma et de la télévision, d'acquérir des compétences techniques et de faire l'expérience d'un travail collectif.

En 2022, l'association diffusera les films qu'elle a produit en 2019 et 2020 : *En découdre*, *Paroles ouvrières en roannais*, *Quand le poisson sort de l'eau*, *Amphi Z on vit ici*, *on reste ici*.

Dans le 7° arrondissement de Lyon, elle produira à travers deux ateliers, une série documentaire participative mêlant photographie, son et vidéo autour des lieux refuges, avec leurs habitant.es.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 41 750 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 6 000 €
Etat : 8 000 €
Métropole : 6 000 €
Département : 3 000 €
Ville de Villeurbanne : 2 000 €
Recettes propres : 8 750 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association
TILLANDSIA.**

Pour information, pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021

LECTURE ET ECRITURE

CA PRESSE -28 rue Denfert Rochereau Lyon 4^e.

L'association Ça Presse, créée en 2019, a pour but d'initier au dessin de presse -en particulier à la satire et la caricature- et d'offrir au plus grand nombre (enseignants, animateurs jeunesse, bibliothécaires, éducateurs, personnel pénitentiaire, etc) des outils pédagogiques originaux pour mieux comprendre la force des images et leur portée, lors d'ateliers d'éductions aux images pour découvrir le travail des dessinateurs de presse du monde entier et interroger leur métier.

Pour cela, l'association développe tout au long de l'année, un travail de sensibilisation et de pédagogie avec des ateliers spécifiques en présence de dessinateurs, de juristes, de journalistes, d'historiens et de sociologues pour mieux comprendre le travail des dessinateurs de presse souvent médiatisé mais toujours méconnu.

L'association organise depuis 2018, *Les Rencontres du Dessin de Presse*, nées sur la colline de la Croix Rousse à Lyon.

Après l'annulation des éditions 2020 et 2021, du fait de la pandémie de Covid-19, l'association a organisé la 3^{ème} édition de l'événement, du 10 au 13 mars 2022, dans divers lieux de la métropole dont les Salons de l'Hôtel de Ville de Lyon, avec des échanges et ateliers autour de la liberté d'expression et trois expositions :

- 1 exposition collective (Willem, Cambon, Deligne, Dubouillon, Gros, Lacombe, R. Malingrey, Pancho, Soulcie, Soph et Sié).
- 1 exposition du dessinateur Charb
- 1 exposition de dessinateurs étrangers réfugiés (Pedro X. Molina, Khalid Albaih, Mana Neyestani et Nadia Khiari), en partenariat avec le réseau Icorn.
-

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 64 247 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 15 000 €
Métropole : 20 000 €
Villeurbanne : 4 800 €
Recettes propres : 9 620 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association Ca Presse.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €.

ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS - 4 avenue Adolphe Max Lyon 5^e.

Fondée en 1700, reconnue d'utilité publique par décret du 27 juillet 1867, cette société savante est logée par la Ville au Palais Saint Jean, depuis sa création.

Elle est divisée en deux classes : la classe des sciences et la classe des belles lettres et arts.

Ses membres se réunissent en séances publiques et privées pour des communications scientifiques sur différents sujets.

Elle publie annuellement le compte-rendu de ces séances sous forme d'un mémoire et possède également une bibliothèque de 20 000 volumes et 4 000 manuscrits, pour la plupart accessibles.

L'académie dispense chaque mardi des conférences des Académiciens et d'intervenants extérieurs sur des thèmes très variés tels que, par exemple, *Droit d'auteur et mise en scène*, *Une histoire des pestes à Lyon* ou *La Conférence sur l'avenir de l'Europe*.

L'académie remet également des prix, souvent à la suite d'un concours et les sommes ou médailles allouées sont généralement financées, par des donations. On peut citer le prix *Arloing-Courmont - Institut Pasteur de Lyon* (dans le domaine de la biologie humaine) et le *Prix Ernest-Brasseaux*, consacré à l'étude des manuscrits de l'Académie.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 24 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 6 000 €
Recettes propres : 18 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

LE 44 LA MAISON DES PASSAGES - 44 rue Saint Georges Lyon 5^e.

Créée en 2005, l'association le 44 La Maison des Passages, fait vivre un lieu au cœur du Vieux Lyon et un projet culturel consacré aux dialogues interculturels, à la valorisation de la diversité et à la défense des principes d'égalité et de fraternité.

Elle lutte contre toutes les formes de discrimination.

Ouvert à tous les publics, le lieu se veut un espace convivial, qui accueille des compagnies d'artistes et des associations.

Dans le cadre des différents cycles de conférences et rencontres qu'elle organise, l'association poursuit son travail d'accueil et d'accompagnement de compagnies de théâtre lyonnaises.

En 2022, le 44 La Maison des Passages poursuit ses activités avec les cycles de rencontres (*Perspectives antiracistes et postcoloniales*, *France-Algérie*, *les chemins de la rencontre*, *de 68 à 2020 : féministes, tant qu'il le faudra*).

Dans le cadre d'un projet Politique de la Ville avec la Compagnie EOLO, elle met en place des ateliers créatifs et hebdomadaires sur le thème de *Rêver la Ville*, à destination

des habitants et habitantes des quartiers Sœur Janin, Jeunet et Ménival dans le 5ème arrondissement.

Lors de la manifestation *Magnifique Printemps 2022*, la Maison des Passages a accueilli le spectacle *Intérieur nuit / Extérieur jour* le 24 mars.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 170 270 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 10 000 €
Egalité : 15 000 €
Politique de la ville : 6 000 €
Etat : 26 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 6 000 €
Métropole : 20 000 €
Recettes propres : 34 270 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association e 44 la Maison des Passages.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 2 000 €

LES NOUVEAUX ESPACES LATINOS - 4 rue Diderot Lyon 1^{er}.

Les Nouveaux Espaces Latinos est une association créée en 1984, qui participe, aux côtés d'autres organismes, au dialogue entre la France et l'Amérique latine.

Située au cœur de la Métropole lyonnaise, elle joue un rôle de médiateur auprès des francophones, pour sensibiliser les publics aux réalités et aux cultures du sous-continent latino-américain.

L'association a organisé les 19 et 24 mai, le 8^{ème} festival *Primavera Latina* axé sur deux sujets de portée internationale :

- *Anciens héritages (origines africaines) - Les Noirs, face cachée d'Amérique latine - L'invisibilité paradoxale des Afro-Latino-Américains ;*
- *Nouvelles influences - Chine, Russie, Iran en Amérique latine.*

Le festival a invité des sociologues, des universitaires et des écrivains dans le cadre de la Semaine nationale de l'Amérique latine et des Caraïbes en France.

Ces événements ont eu lieu au Rize à Villeurbanne, au Périscope, aux Archives municipales de Lyon et dans des médiathèques, bibliothèques, ainsi que dans les universités de la Ville, de la Métropole et de la Région.

Le deuxième événement important organisé par l'association est le festival *Belles Latinas* qui se déroule en octobre, où sont invités une quinzaine d'écrivain-e-s venu-e-s d'Amérique latine et trois écrivain-e-s français.es ainsi que cinq grands.es traducteurs-trices.

Le festival participe à la promotion de la lecture et du livre latino-américain traduit en français. Les participants sont les éditeurs, librairies, médiathèques, bibliothèques, centres culturels, établissements d'enseignement scolaire et universitaire.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 150 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 8 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 10 000 €
Métropole : 10 000 €
Bénévolat/aides en nature : 55 000 €
Recettes propres : 34 300 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € à l'association les Nouveaux Espaces Latinos.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 8 000 €

SOCIETE D'HISTOIRE DE LYON - Archives Municipales de Lyon, 18 rue Dugas Montbel Lyon 2^e.

L'activité de l'association consiste à organiser un cycle de neuf conférences annuelles, les 3^e lundis du mois, dans les locaux des Archives Municipales, mis à disposition par la Ville de Lyon et à en publier chaque année les textes.

Ces ouvrages contribuent à faire connaître la Ville de Lyon en France et à l'étranger par le biais d'échanges avec ses sociétés correspondantes.

Ils sont également proposés à la vente au public lors de manifestations à caractère patrimonial et sur le site des Archives.

Le rôle de la société est principalement de favoriser des rencontres de chercheurs sur l'histoire de Lyon, de les aider dans leurs recherches et de leur offrir des moyens de diffusion de leurs résultats.

Depuis 2013, la Société Historique, Archéologique et Littéraire de Lyon s'est rapprochée de la Société d'étude et d'histoire de Lyon Rive Gauche d'où son changement de statut : elle devient la Société d'Histoire de Lyon et sa revue devient la Revue d'Histoire de Lyon.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 5 999 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 2 000 €
Recettes propres : 3 999 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 000 € à la Société d'Histoire de Lyon.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021: 1 500 €

ARTS VISUELS

LES LIEUX

ELSHOPO - 67rue Sébastien Gryphe Lyon 7^e.

Créé en 2001 à l'Ecole des Beaux-Arts de Grenoble, le collectif Elshopo se fait d'abord connaître pour son usage détourné de la sérigraphie, faisant le lien avec le design, l'art, la mode, le jeu vidéo, la performance ainsi que la cuisine.

Aujourd'hui, l'association Elshopo garde beaucoup de ses traits d'origines en soutenant des artistes, mutualisant pour cela les moyens de production et de diffusion, afin de favoriser les rencontres interdisciplinaires, entre arts numériques et graphiques, création d'œuvres multiples et organisation de workshops ou d'expositions participatives.

Depuis 2017, Elshopo gère *le Cosmodule*, espace de travail collectif, comprenant l'atelier de quatre artistes permanents résidents, ainsi qu'un espace galerie. Le lieu est un outil de création et un laboratoire de recherche et développement ; il permet également l'accueil de résidences ponctuelles.

Le Cosmodule propose des ouvertures régulières au public (expositions, workshops, conférences, concerts, performances), principalement autour du numérique, du jeu vidéo expérimental et des arts graphiques.

Dans le cadre de la *Fête de la Science*, Elshopo participe à un travail d'illustration et de vulgarisation avec l'E.N.S. et le C.N.R.S. (chercheurs en Linguistique) avec réalité virtuelle, dessin augmenté et autres techniques expérimentales.

A Lyon, se dérouleront des événements de mapping interactif à base de laser (lieu à définir), et des expositions/ (installations dessin et céramique, happenings) en lien avec la gastronomie dans plusieurs cafés-restaurants.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 25 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Recettes propres : 16 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Elshopo.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 2 000 €

FONDATION RENAUD - 25 boulevard Saint Exupéry Lyon 9^e.

La Fondation Renaud a été créée en 1994 par les architectes Serge et Jean-Jacques Renaud, fils de Pierre Renaud (1888-1954), acteur de la scène artistique lyonnaise de l'Entre-deux-guerres.

Elle est le fruit du soutien apporté par les Renaud à des artistes locaux qui leur ont ensuite légué leurs fonds d'atelier.

Elle vise à promouvoir l'art local et à favoriser la reconnaissance de ces artistes.

Cette collection regroupe aujourd'hui plus de 8 000 objets et œuvres d'art permettant d'illustrer l'histoire des arts lyonnais de 1880 à nos jours.

L'objectif de la fondation est le soutien aux artistes grâce à l'organisation d'évènements culturels (conférences, expositions...), de résidences artistiques et d'actes de mécénat afin de faire vivre l'art et le patrimoine dans notre région.

Elle organise depuis 2019, des résidences artistiques au Fort de Vaise, qui l'inscrivent dans le réseau Adèle des galeries et lieux culturels, en soutien à la création contemporaine.

Cette saison, la fondation accueille les expositions : *Evaristo, au-delà du trait : reflets d'âmes*, peintre espagnol exilé à St Fons en 1939 (en octobre) ; *Zwy Milshtein, chants d'Est* (1934 - 2020) en mars, peintre français d'origine roumaine ; *Les Bruts*, sélection d'artistes d'art brut issus de la collection privée d'Alain Moreau, ancien directeur du théâtre de Villefranche (février-avril) et en octobre *Silence on pose*, de Patrice Giorda, peintre lyonnais.

La Fondation organise également *Les Mardis du Fort*, rendez-vous culturel hebdomadaire où sont accueillis des conférences, des performances, des concerts, des ateliers artistiques et des visites du fort.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 1 330 120 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 40 000 €
Investissement : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Aides privées : 40 000 €
Recettes propres : 620 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à la Fondation

Renaud.

Pour information, pas de demande de subvention de fonctionnement demandée en
2021

MEEERCREDI PRODUCTIONS - 67 bis rue de Marseille Lyon 7^e.

L'association Meeercredi Productions a été créée en 2018 pour favoriser la diffusion de projets culturels et le soutien à la jeune création en voie de professionnalisation.

L'association a été sollicitée par l'équipe de Bitume, en 2021, pour assurer la programmation culturelle de *Chromatique*, lieu culturel ouvert en 2019 (rue Saint Michel dans le 7^e arrondissement).

Il s'agit d'un espace créatif, immersif, inclusif et festif, proposant des expositions, des événements, des concerts et des spectacles, développés sur la petite scène musicale tremplin du sous-sol ou dans la grande salle qui se veut un laboratoire d'expérimentations pour les artistes plasticiens, performeurs, mappers, qui naviguent dans des disciplines nouvelles encore peu représentées dans l'écosystème local.

Lieu de vie et de partage, *Chromatique* se présente comme un espace de respiration et de découverte culturelle au cœur du 7^{ème}.

Une attention particulière est accordée au réemploi des matériaux, via des partenariats avec des ressourceries et des associations qui partagent ces enjeux.

La collaboration avec GAMUT se poursuit : à l'issue de leur résidence au fort Saint Just, des artistes sont exposés à Chromatique.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 201 154 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 40 000 €
Etat : 12 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Autres établissements publics : 11 198 €
Recettes propres : 17 952 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association Meeercredi Productions.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 8 000 €

OHMART- 31 rue Neyret Lyon 1^{er}.

Ohmart est un collectif pluridisciplinaire (photographie, son, performance) basé à Lyon.

Les artistes déploient des dispositifs artistiques immersifs, souvent dans l'espace public, avec la photographie et le son comme médium.

Le collectif valorise par ses dispositifs les conditions propices à un déploiement de l'imaginaire.

Il déploie des formes hybrides du spectacle vivant à l'installation, de manière expérimentale, dans une dynamique de recherche permanente.

Ohmart intervient depuis de nombreuses années dans des structures sociales et a tissé un partenariat durable avec *la Rencontre* lieu d'accueil de personnes sans abri à la Croix Rousse.

En parallèle de ses actions dans l'espace public, l'association a créé en 2016 l'atelier-galerie *La Mare*, montée des Carmélites, lieu de diffusion de l'image et de pratique de la photographie qui a fermé.

Le collectif souhaite aujourd'hui réinvestir la galerie, avec le soutien financier de la Ville de Lyon.

L'objectif est de façonner cet espace, ouvert sur le quartier, en un lieu d'expérimentations et d'échanges autour des enjeux contemporains de l'image et d'encourager l'émergence de langages photographiques.

En 2022, le projet *Wanderlust*, avec les passager-e-s du lieu d'accueil *La rencontre* se prolonge avec deux nouvelles résidences de travail qui donneront lieu à des restitutions dans l'espace public.

Au sein de la galerie *la Mare* sont présentées plusieurs expositions : *Une Forêt*, Marion Bornaz, en mars, *Mare nostrum –traversée*, Mélania Avanzato en juin, *Mon corps décomposé en 5 actes*, Nabil Tazi en octobre et *Salle des attentes*, Sarah Mulot en novembre.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 78 587 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 7 175 €
Etat : 13 100 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 €
Métropole : 7 700 €
Recettes propres : 8 577 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association

Ohmart.

Pour information, pas de demande de subvention de fonctionnement demandée en 2021

LES EQUIPES ARTISTIQUES

ADRIEN M CLAIRE B - 54 quai St Vincent Lyon 1^{er}.

Fondée en 2011 par Claire Bardainne et Adrien Mondot, la compagnie Adrien M & Claire B crée des formes à la croisée des arts visuels et des arts vivants.

Leurs spectacles et installations placent le corps au cœur des images, et mêlent artisanat et dispositifs numériques, avec le développement sur-mesure d'outils informatiques.

Aujourd'hui, la compagnie est constituée d'une trentaine de collaborateurs et dispose de bureaux de production à Lyon et d'un lieu de recherche et création, Villa Aphéa, installée à Crest, dans la Drôme, depuis 2020.

De nouveaux formats de créations, d'expérimentations, et d'actions culturelles sont mis en place : des formats légers, produits dans des délais réduits, des créations dédiées à l'espace public et l'inscription de la compagnie à une échelle locale.

Claire Bardainne et Adrien Mondot souhaitent poursuivre les projets à l'international, en limitant toutefois leurs déplacements au minimum et en développant des notices pour le montage et la diffusion d'installations, l'objectif étant d'alléger leur empreinte carbone sans sacrifier la rencontre avec le public international et le rayonnement de leur travail.

Au sein de la Villa Aphéa est née la dernière création *Vanishing act*, à l'invitation du ballet de l'Opéra de Lyon : la compagnie signe un solo de 15 minutes pour le danseur Tyler Gasler qui prend place dans le programme *Danser encore*, produit et diffusé par l'Opéra de Lyon.

Le projet *Faune* série de 10 affiches de grand format à observer avec l'application de réalité augmentée développée sur mesure est en cours et devrait être présenté à Lyon à la fin de l'année.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 1 037 821 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Etat : 112 498 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50 000 €
Sociétés Civiles (Scan) : 25 000 €
Autres établissements publics C.N.C., DICRéAM) : 30 000 €
Recettes propres : 780 423 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association
Adrien M & Claire B**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 :
15 000 €

AADN - 2 rue d'Arménie Lyon 3^e.

Depuis 2004, l'AADN (Assemblée Numérique des Diversités Artistiques) a pour objet la création et le développement artistique et culturel en lien avec les technologies numériques à la croisée des arts, des sciences, et des technologies, avec pour objectifs de favoriser l'émergence de projets artistiques singuliers en accompagnant leur production, leur diffusion et leur rayonnement via les réseaux professionnels.

L'association soutient de nouvelles écritures nées de l'hybridation des disciplines, des genres et des univers en se concentrant sur deux formes : les expériences immersives et les installations dans l'espace public.

Elle s'adresse à trois types de publics : les artistes, bénéficiaires des actions de soutien à la création et des actions d'accompagnement, les professionnel-les et le grand public.

Dans le cadre du soutien à la création, l'association recevra en 2022 les projets de huit résident-e-s permanent-e-s, soit près de 30 œuvres ou dispositifs finalisés dans les murs du LabLab ; une quarantaine d'équipes au total sera accompagnée.

Au titre de la création, elle accueillera *Overview*, performance audiovisuelle et chorégraphique à 360° et *Flottaisons*, installation audiovisuelle de Pierre Amoudruz, Victor Roux et David Guerra.

Des événements se dérouleront également sur le territoire :

- *4 Nuits Immersives*, voyage sensoriel collectif au croisement des musiques actuelles, du live-cinéma, du jeu-vidéo et des arts vivants ;
- des rendez-vous trimestriels à Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin sur un format nomade appelé à circuler sur le territoire régional dans les années à venir ;
- Le Festival *Les IRréeLs* co-organisé avec le Pôle PIXEL, dédié aux nouvelles expériences de l'image tout en ouvrant la porte au grand public.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 552 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 20 000 €
Ville de Lyon investissement : 15 000 €
Etat : 93 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 43 000 €
Métropole : 30 000 €
Autres collectivités : 15 000 €
Autres établissements publics : 32 000 €
Recettes propres : 268 400€

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association

AADN.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 8 000 €

COLLECTIF ITEM - 3 Impasse Fernand Rey Lyon 1^{er}.

Fondé en 2001, le Collectif Item est une structure de production de photographie documentaire permettant à chaque membre de préserver et valoriser une démarche d'auteur, de maîtriser la production des images et leur diffusion.

Il est aujourd'hui composé de douze photographes, d'un graphiste/scénographe, d'une réalisatrice/monteuse et d'un anthropologue.

Le collectif s'investit depuis sa création dans l'éducation à l'image et aux medias via ses projets pédagogiques auprès des écoles, collèges, lycées, universités et d'autres publics spécifiques.

Il est aussi un espace de diffusion qui organise des expositions individuelles ou collectives dans différents lieux, dont son atelier dans le 1^{er} arrondissement et à la Permanence Photographique, dans le 8^{ème} arrondissement, dans lequel il a débuté une résidence artistique en novembre 2020.

En 2018, l'association a lancé les Editions Collectif Item pour publier les travaux issus de la production du collectif, qui s'inscrit dans le champ de la photographie documentaire.

Cette saison, le lieu a accueilli l'exposition de trois jeunes photographes à l'issue d'un mentorat de deux ans au sein du collectif.

Les expositions sont accompagnées d'ateliers photo, visites guidées, balades urbaines, conférences, jeux, débats, en partenariats avec des structures concernées. Le collectif est présent sur de grands festivals comme *Visa pour l'Image* et *L'Œil Urbain*.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 152 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 8 000 €
Politique de la ville : 12 500 €
Etat : 32 000 €
Autres établissements publics : 7 000 €
Recettes propres : 52 750 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € au Collectif Item.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 :
10 000 € (Politique de la Ville)

INVIVO - Collectif d'Exploration Scénique - 63 bis rue Villon Lyon 8^e.

Fondée en 2012, l'association INVIVO a pour objet la création, la production et la coproduction d'œuvres de spectacle vivant et d'arts numériques, issues du répertoire classique et contemporain, français et étranger ainsi que la diffusion de ces œuvres au niveau local, national et international.

Elle fait la promotion de l'interdisciplinarité au sein du collectif et valorise les pratiques de la scénographie, de la lumière, du son, de la vidéo et des arts numériques au service du spectacle vivant.

L'implication dans différents réseaux du spectacle vivant, des arts numériques et hybrides permet la poursuite d'un projet en trois volets, dont *Les Aveugles* marque le commencement.

Ce spectacle a été joué au Théâtre Nouvelle Génération - CDN de Lyon dans le cadre du festival *Micromondes* en novembre 2021.

Les dernières créations d'Invivo poursuivent leur tournée avec des équipes légères, autonomes en matériel technique, pouvant ainsi s'adapter à tous les lieux (Théâtre de la Renaissance, Scène Nationale de Mulhouse, Le théâtre de l'Union à Limoges, festival les Composites à Compiègne ...).

Au niveau international, un projet de coopération est noué avec le Canada notamment avec le YouthTheater. Les représentations prévues en février 2022 sont reportées en février 2023 ? Avec la volonté, en collaboration avec le Mois Multi, de travailler à l'élaboration d'une tournée plus conséquente sur trois villes : Montréal, Québec et Ottawa.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 160 952 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €

Autres établissements publics : 2 600 €
Ressources propres : 108 022 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association

INVIVO.

Pour information, subventions reçues au titre de l'année 2021 :

Au titre du fonctionnement : 5 000 €

Au titre de l'investissement : 5 000 €

LES STRUCTURES RESSOURCES

ASSOCIATION ART CONTEMPORAIN EN AUVERGNE-RHONE-ALPES (AC//RA) - 15, rue Sully Décines-Charpieu.

L'association AC//RA – Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes, a été créée en 2013 avec pour mission de concevoir et animer un portail numérique dédié à l'actualité de l'art contemporain, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le portail vise à valoriser la scène artistique contemporaine de la région et à contribuer à son dynamisme et son rayonnement.

L'annuaire regroupe aujourd'hui 113 lieux d'art répartis dans les 12 départements, dont une grande partie sur la métropole lyonnaise. L'association communique gratuitement sur les actualités de ces structures (expositions, résidences, événements ...) à l'échelle régionale et nationale.

Son projet se structure autour de trois axes principaux : la diffusion et la communication de l'actualité de l'art contemporain dans la région, l'accompagnement du processus de structuration du secteur des arts visuels de la région et la représentation du secteur à l'échelle régionale et nationale.

En 2017, l'association a organisé deux journées professionnelles, visant à enclencher une réflexion sur le secteur des arts visuels en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les deux cents participants réunis ont ainsi élaboré 21 propositions pour améliorer la situation des arts visuels dans la région et favoriser une structuration du réseau.

En s'appuyant sur ces propositions, AC//RA a porté, à l'échelle régionale, un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) intitulé [Panorama 2018/20].

De ces concertations est né un plan d'actions – regroupant 39 propositions – qui vise à améliorer la situation des arts visuels dans la région.

En 2022, l'association AC//RA porte plusieurs actions en lien avec ses missions : mise en ligne d'un nouveau portail numérique, rédaction de fiches-ressources à destination des professionnels des arts visuels (artistes, lieux d'art, collectivités), organisation de rencontres thématiques à destination des salarié.e.s des lieux d'art de la région, participation à l'organisation du *Forum Entreprendre dans la Culture en Auvergne-Rhône-Alpes* ! Et sensibilisation des élus aux spécificités des arts visuels.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 67 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 2 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 33 000 €
Métropole : 20 000 €
Autres collectivités : 9 000 €
Recettes propres : 2 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes (AC// RA)

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 1 000 €

DOCUMENTS D'ARTISTES AUVERGNE-RHONE-ALPES - 30 rue Louis

Thévenet Lyon 4^e.

L'association Documents d'Artistes Auvergne-Rhône-Alpes a été créée en 2008 pour constituer un fonds documentaire en ligne, dédié aux artistes visuels vivants de la région.

Réalisés avec les artistes, les dossiers présentent leur travail par de nombreux documents visuels, textuels et sonores.

La démarche au croisement de la documentation et de la communication, constitue ainsi une plateforme relais entre la création, le milieu professionnel et les publics.

Le site documente aujourd'hui une centaine d'artistes professionnels, plasticiens ou designers, vivant dans la région.

Chaque année, un comité de sélection composé de professionnels du domaine artistique est invité à choisir les nouveaux artistes, qui contribuent à développer la qualité et la diversité du fonds documentaire.

Le site permet de les découvrir et donne un aperçu du dynamisme de la scène artistique territoriale ; il s'inscrit à l'échelle nationale (aux côtés de structures homologues en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne) et internationale, par la traduction du site en anglais.

En plus du travail de documentation et d'édition en ligne sur son site internet, l'association DDA-RA réalise des événements publics ponctuels pour présenter le travail des artistes et les faire rayonner.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 162 800 € avec en principales recettes attendues :

	Ville de Lyon : 4 000 €
	Etat : 60 000 €
	Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50 000 €
	Autres : 7 500 €
	Recettes propres : 10 200 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association

Documents d'Artistes.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 2 000 €

HF AUVERGNE-RHONE-ALPES (HF AURA) - 10 rue de Vauzelles, Village Sutter

Lyon 1^{er}.

Créée en février 2008, l'association HF AURA fait partie des huit collectifs HF actifs qui composent la Fédération interrégionale du mouvement HF.

Elle a pour objectif le repérage des inégalités entre les hommes et les femmes dans les milieux de l'art et de la culture et en particulier dans le spectacle vivant.

Elle se mobilise contre les discriminations observées et pour l'évolution vers l'égalité réelle (collecte de données, analyse, diffusion des données, sensibilisation).

Depuis 10 ans, l'association HF développe un travail de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel.

L'association milite autour de trois axes principaux : l'organisation d'événements sous des formes publiques et festives, la mise en réseau des acteurs, la création d'espaces de réflexion sur le territoire régional et dans les différents champs artistiques, et enfin, la mise en place d'une offre de formation pour « démasquer et vaincre les inégalités femmes-hommes dans les arts et la culture ».

En 2022, l'association sera présente pour la nouvelle édition des *Universités d'Automne*, qui se déroulera au dernier trimestre, au Théâtre de la Croix-Rousse.

L'association participera aussi à la 7^e édition des *Journées du Matrimoine*, en septembre, avec une programmation renouvelée et repensée, dont une grande partie des événements auront lieu à Lyon.

Elle poursuivra ses interventions au sein de structures artistiques et culturelles en lien avec la Métropole de Lyon.

Cette année, HF AURA va déployer sur le territoire le projet *Allié-es*, initié par HF Occitanie, qui vise à agir contre les violences sexuelles et sexistes dans les arts et la culture à travers des formations d'écouterantes et des temps dédiés pour accueillir les victimes.

Le Budget prévisionnel 2022 est de 114 784 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 6 000 €
Egalité : 6 000 €
Etat: 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 10 000 €
Département : 5 000 €
Métropole : 16 000 €
Recettes propres : 10 800 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association HF.
Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 1 000 €

ASSOCIATION DES EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN DE LYON ET DE SES ENVIRONS - ADELE - 10 rue de Crimée Lyon 4^e.

Par une volonté de créer une dynamique sur le territoire de la métropole lyonnaise et ses alentours, différents lieux d'exposition se sont réunis afin de promouvoir la création contemporaine.

Leur mission est de défendre et valoriser la création artistique du territoire, fédérer autour d'enjeux partagés et faciliter l'accès et la compréhension de l'art contemporain pour tous.

Créée en 1997, l'association regroupe actuellement 37 structures publiques et privées d'art contemporain d'une grande diversité : associations, espaces municipaux, galeries privées, fondations et musées.

L'objectif est une coopération autour d'une communication commune.

Outil principal, le site internet est une plateforme qui rassemble et présente toute l'actualité des structures du réseau : vernissages, performances, tables-rondes, ateliers, visites...

En complément, une newsletter mensuelle est envoyée.

Parallèlement, l'association édite trois fois par an, un agenda papier (objet informatif et esthétique) rassemblant l'actualité des structures, diffusé dans les lieux d'art contemporain.

L'association organise également depuis 2021 le festival *Mai d'Adèle*.

En 2022, ce sera la 2ème édition du festival à Lyon, en métropole et en région, avec une programmation mêlant art et gastronomie, afin de valoriser le patrimoine culturel du territoire.

Le festival s'adresse à un public élargi autant local, que national et international.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 75 700 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 21 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 22 000 €
Métropole : 3 500 €
Autres collectivités : 5 000 €
Recettes propres : 8 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association
ADELE

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 :
5 000 €

LES EVENEMENTS

LA SAUCE SINGULIERE 33 rue Pasteur Lyon 7^e.

Créée en 2005, l'association la Sauce Singulière a pour but d'ouvrir l'art au plus grand nombre par l'organisation d'expositions d'arts plastiques, avec pour objectif de rendre visible la différence non comme un handicap mais une richesse.

L'événement majeur de l'association est l'organisation de la *BHN (Biennale Hors Norme)* tous les deux ans à Lyon et dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En préalable à la Biennale, sont mis en place des ateliers avec des structures spécialisées dont certains dans le cadre de la Politique de la Ville.

Ces ateliers réunissent des partenaires travaillant avec « la différence », axe fort de l'association : La Ferme du Vinatier, l'hôpital Saint Jean de Dieu, La Providence, Notre Dame des Sans-Abris, les Petits Frères des Pauvres, l'Olivier des Sages, l'Armée du Salut, Ados - Addiction, ainsi que les Universités de Lyon, l'Université Catholique de Lyon, le réseau des bibliothèques municipales de Lyon, les M.J.C...

La prochaine édition aura lieu en 2023.

En 2022, La Sauce Singulière poursuit ses ateliers en collaboration avec les différents partenaires, dont les réalisations seront montrées lors de la Biennale en 2023.

Elle accompagne la résidence de l'artiste Catherine Ursin, à l'Université Lyon 3 Jean Moulin, qui se terminera fin 2022, dans le cadre d'un partenariat avec l'université (exposition, performances, production d'un livre et d'un film, ateliers avec personnel et étudiants).

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 171 050 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 25 000 €
Politique de la ville : 5 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Métropole: 55 000 €
Recettes propres : 1 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association La Sauce Singulière.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 :
4 000 €

LE REVERBERE - 38 rue Burdeau Lyon 1^{er}.

Créée en 1989, l'association le Réverbère concentre son activité sur la photographie contemporaine avec sa galerie rue Burdeau. Le Réverbère participe chaque année à l'édition de *Paris Photo*, plus grande foire internationale de photographie.

La dernière édition de *Paris Photo*, s'est tenue du 11 au 14 novembre 2021, au Grand Palais Ephémère, situé au Champ-de-Mars.

L'association participera au *Salon Paris Photo 2022*, en novembre prochain.

Depuis 1997, la foire œuvre au développement et au soutien de la création photographique en promouvant le travail des galeristes, des éditeurs et des artistes et rassemble près de 200 exposants venus du monde entier, offrant ainsi aux collectionneurs et amateurs d'art un panorama complet de la photographie.

De mars à juillet, la galerie expose la rétrospective *William Klein, l'atelier*, présentant 90 photographies de l'artiste.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 314 850 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 6 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Recettes propres : 299 850 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Le Réverbère.

Pour information, subventions reçues au titre de l'année 2021 :

Au titre du fonctionnement : 4 000 €

Au titre de du Fonds d'urgence : 4 000 €

TROI3 – 39 rue Domer Lyon 7^e.

L'association TROI3, créée en 2014, a pour objet la promotion des arts urbains.

Elle produit et co-produit des événements en France et à l'international (Colombie, Thaïlande), en assure la création, l'organisation, la promotion et la diffusion. L'artiste lyonnais Cart 1, à la tête du collectif, a lancé le festival *Wall Drawings* en collaboration avec le MacLYON en 2016, puis *TrubLyon* l'année suivante : ces deux éditions ont préfiguré *Peinture Fraîche*, festival international de street art, proposant des esthétiques plurielles allant du graffiti au post graffiti, de l'artivisme à l'onirisme, de l'hyper réalisme à l'abstraction.

La 4^e édition du festival se déroulera sur une durée de quatre à six semaines en octobre et présentera des œuvres et fresques créées en amont ainsi que des fresques en train de se faire, devant le public.

La programmation artistique intégralement renouvelée, présentera soixante artistes de Street art (locaux, nationaux, internationaux), ainsi que des animations :

- podcasts en direct et rencontres avec les artistes,
- ateliers participatifs ouverts au public liés à la technologie ou à la pratique du Street art,
- espace restauration et café,
- apéros en musique avec une programmation musicale en soirée.

Le festival continuera son travail d'inclusion professionnelle par la culture avec les structures volontaires. Les objectifs zéro déchet du festival ont été mis en place lors de l'édition 2021.

Après le bar et les ateliers, l'association souhaite passer à la restauration zéro déchet en 2022. Un cycle de formation d'éco-responsabilité numérique sera proposé aux membres de l'association.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 583 588 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Etat : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Métropole : 30 000 €
Mécénat/parrainage : 30 000 €
Recettes propres : 457 588 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 30 000 € à l'association TROI3.

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 :
30 000 €

PATRIMOINE

Espace Culturel du Christianisme à Lyon (ECCLY) - 49 montée St Barthélémy Lyon 5^e.

L'association ECCLY s'est constituée en 2004, à la fermeture de l'hôpital de l'Antiquaille, dans le but de présenter au public un pan majeur de l'histoire lyonnaise et notamment de préserver, restaurer et rendre accessibles à la visite deux lieux protégés au titre des aux Monuments Historiques symboliques de la tradition lyonnaise :

- le « pseudo » cachot du premier évêque de Lyon, saint Pothin,
- la crypte des mosaïques des martyrs de 177 (décor du XIX^{ème} siècle).

Cette association a initié un projet ambitieux en créant, sur ce site exceptionnel, un centre d'interprétation destiné à mettre en valeur l'histoire des origines du christianisme en Gaule, en partenariat avec des institutions culturelles et patrimoniales lyonnaises.

Ainsi, l'ECCLY offre un espace muséographique de grande tenue scientifique sur l'histoire des premiers chrétiens à Lyon, à travers des dispositifs scénographiques modernes et interactifs.

Pour compléter ce parcours, l'ECCLY propose également une programmation culturelle de qualité s'adressant à tous les publics : visites thématiques, balades urbaines, expositions temporaires, conférences ainsi que des concerts. En outre, l'association participe chaque année aux grands événements culturels, tels que les Journées Européennes du Patrimoine et la Fête des Lumières.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 265 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 31 000 €
Fondation Saint-Irénée : 40 000 €
Recettes propres : 194 400 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour l'ECCLY.

Pour information, pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021

Musée Urbain Tony Garnier (MUTG) - 4 rue des Serpollières Lyon 8^e.

Créée en 1992, l'association a pour objectif la promotion du Musée Urbain et de l'œuvre de Tony Garnier dans une dynamique de développement économique, social et culturel du quartier des États-Unis.

L'organisation d'expositions et de visites compose l'activité principale de l'association.

Depuis 2003, la Ville de Lyon apporte son soutien à l'association en lui attribuant une subvention de fonctionnement, inscrite chaque année au Budget Primitif de la Ville.

Pour l'année 2022, la subvention de fonctionnement s'élevait à 90 000 €.

En outre, la Ville de Lyon attribue à l'association, depuis 2008, des subventions d'investissement pour la réalisation de différentes interventions nécessaires au petit entretien des murs peints.

Pour la période 2021-2026, le plafond de l'enveloppe de subventions d'investissement a été voté par le Conseil Municipal dans le cadre du Plan d'équipement pluriannuel 2021-2026 de la Ville de Lyon, à hauteur de 30 000 €.

Les rapports entre le MUTG et la Ville de Lyon sont régis par une convention mixte signée le 18 janvier 2022 et applicable pour la période 2022 à 2024.

Confronté à d'importantes difficultés internes, le MUTG s'est engagé, début 2022, avec l'aide d'un cabinet indépendant, dans une réflexion sur le projet associatif avec pour objectif la définition des nouvelles orientations à moyen terme et leur mise en adéquation avec les moyens humains.

Un premier travail de diagnostic en matière de ressources humaines a été réalisé, ce qui a permis de progresser dans l'apaisement au sein de la structure.

Après cette étape de diagnostic, il reste un travail important de redéfinition du projet associatif.

La Ville de Lyon est particulièrement attentive aux actions menées par l'association concernant le patrimoine extraordinaire de la Cité Tony Garnier et de la collection des murs peints et notamment celles positionnant le Musée en tant qu'équipement culturel de proximité, dans un territoire aux forts enjeux actuels de réhabilitation urbaine et de développement social, classé « Quartier prioritaire Politique de la ville » au titre du Contrat de ville 2016-2022.

Aussi, afin d'accompagner cette structure dans la réécriture de son projet associatif, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide financière exceptionnelle de 10 000 € sur un budget prévisionnel global 2022 de 248 300 €, ce qui implique la signature d'une convention d'application spécifique.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 248 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 107 000 €
Etat : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 35 000 €
Métropole : 4 500 €
Grand Lyon Habitat : 22 000 €
Recettes propres : 69 800 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour le M.U.T.G.

Pour information, subvention de fonctionnement individualisée reçue au titre de l'année 2021 : 90 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2022, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 28 structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 169 500 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

	ASSOCIATION	Montant
CINEMA 38 000 €	Ecrans Mixtes (Lyon 7 ^e)	4 000 €
	Les Inattendus (Lyon 7 ^e)	12 000 €
	LYF (Lyon 8 ^e)	3 000 €
	Langue Pendue (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
	Plein Champ (Lyon 7 ^e)	15 000 €
	Tillandsia (Lyon 7 ^e)	2 000 €
LECTURE - ECRITURE 14 500 €	Ca Presse (Lyon 4 ^e)	1 500 €
	L'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts (Lyon 5 ^e)	2 000 €
	Le 44 La Maison des Passages (Lyon 5 ^e)	2 000 €
	Les Nouveaux Espaces Latinos (Lyon 1 ^{er})	8 000 €
	Société d'Histoire de Lyon (Lyon 2 ^e)	1 000 €
ARTS VISUELS 101 000 €	<i>Lieux :</i>	
	Elshopo (Lyon 7 ^e)	2 000 €
	Fondation Renaud (Lyon 9 ^e)	5 000 €
	Meercredi productions (Lyon 7 ^e)	15 000 €
	Ohmart (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
	<i>Equipes artistiques :</i>	
	Adrien M Claire B (Lyon 1 ^{er})	15 000 €
	AADN (Lyon 3 ^e)	5 000 €
	Collectif ITEM (Lyon 1 ^{er})	2 000 €
	Invivo - collectif d'Exploration Scénique (Lyon 8 ^e)	5 000 €
	<i>Structures ressources :</i>	
	AC//RA (Décines)	1 000 €
	Documents d'Artistes (Lyon 4 ^e)	2 000 €
	HF (Lyon 1 ^{er})	4 000 €
	Association des Expositions d'Art Contemporain de Lyon et de ses Environs - ADELE (Lyon 1 ^{er})	5 000 €
	<i>Evènements :</i>	
	La Sauce Singulière (Lyon 7 ^e)	4 000 €
	Le Réverbère (Lyon 1 ^{er})	4 000 €
	Troi3 (Lyon 7 ^e)	30 000 €
	PATRIMOINE 16 000 €	ECCLY (Lyon 5e)
Musée Urbain Tony Garnier (Lyon 8e)		10 000 €
	TOTAL	169 500 €

- 2- La convention cadre établie entre la Ville de Lyon et l'association Troi3 et la convention d'application entre la Ville de Lyon et le Musée Urbain Tony Garnier sont approuvées.

- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.

4- La dépense en résultant, soit 169 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 soit :

- 139 500 € sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30 ;
- 30 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, nature 65748, fonction 30, ligne de crédit 47466.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET